

26 septembre 2024

Davies reconnu comme un chef de file dans de nombreux domaines de pratique selon le guide *Chambers Canada*

Dans l'édition 2025 du guide *Chambers Canada*, Davies est reconnu comme un cabinet d'avocats de premier plan dans 27 domaines de pratique. Voici quelques-uns de nos accomplissements :

- Pourcentage le plus élevé de classements d'avocat·es au niveau *Band 1*
- 93 avocat·es et 27 groupes de pratique aux classements
- 114 classements d'avocat·es
- 13 groupes de pratique classés au niveau *Band 1*
- 12 avocat·es nouvellement classé·es
- Classements dans plus de 90 % de nos domaines de pratique

Nous sommes reconnaissants envers nos clients pour les éloges formulées et reproduites dans *Chambers*, notre équipe y étant décrite comme « dévouée, accessible et proactive », et comme faisant preuve de « connaissances juridiques exceptionnelles ».

Nos domaines de pratiques classés au niveau *Band 1* comprennent les suivants : Droit des sociétés et droit commercial : élite (Ontario); Droit des sociétés et droit commercial : élite (Québec); Droit des sociétés et fusions et acquisitions (à l'échelle nationale); Fiscalité (à l'échelle nationale); Fonds d'investissement : constitution de fonds (à l'échelle nationale); Droit bancaire et financement (à l'échelle nationale); Concurrence et lois antitrust (à l'échelle nationale); Litige en droit commercial général (à l'échelle nationale); Litige en droit commercial général (Ontario); Litige en droit commercial général (Québec); Projets : PPP et infrastructures (à l'échelle nationale); Droit immobilier (Québec); et Environnement (à l'échelle nationale).

[Consulter l'ensemble des classements.](#)